

augmenter le chômage, cela a pour résultat, comme je l'ai dit le 6 décembre, d'accentuer les inégalités au pays. Dans les provinces situées à l'est de la rivière Ottawa, comme l'a dit le premier ministre de Terre-Neuve au cours de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, le chômage sera proportionnellement plus élevé que dans les provinces situées à l'ouest de la rivière Ottawa. Cela non seulement nuit à la situation économique d'un bout à l'autre du pays, mais cela nuit en particulier aux cinq provinces situées à l'est de la rivière Ottawa qui sont le moins en mesure de le supporter.

Je dis, monsieur l'Orateur—et c'est d'ailleurs pourquoi nous avons voté contre le bill lundi dernier et nous voterons contre la motion aujourd'hui—que les politiques économiques et financières du gouvernement ne peuvent que faire monter sans cesse le coût déjà élevé de la vie, ralentir la croissance au Canada, accroître continuellement le chômage; elles produiront aussi des difficultés sociales et une perte de revenus pour le gouvernement actuel et les autres qui suivront.

Vendredi, le ministre des Finances a reproché son assurance au chef de notre parti et, ayant fait cette déclaration de façon mal assurée, il a ajouté, non seulement avec suffisance mais avec une arrogance sans borne: vous avez peut-être défilé le bill que je vous ai présenté lundi soir, mais je vous préviens que j'en présenterai un autre, non pas identique mais semblable, aussitôt que je pourrai. Il parle d'assurance. Il ose reprocher à quelqu'un d'autre de savoir exactement où aller, quand une décision du Parlement ne l'ébranle pas et ne lui fait pas modifier ses politiques.

Je suis certain qu'avant dix jours, la Chambre sera saisie d'une autre mesure qui accroîtra de quelque façon les impôts des particuliers. Nous nous y opposerons de toutes nos forces, comme nous l'avons fait pour le dernier projet de loi, quel que soit—quel est donc le mot employé par un représentant très haut placé et très respecté dans cette Chambre—quel que soit le genre de tromperie utilisée pour tourner la décision prise il y a une semaine. Toute tentative d'augmenter aujourd'hui, au Canada, les impôts des particuliers est contraire, selon nous, aux intérêts de notre pays et de notre peuple. C'est pourquoi nous nous y opposerons de toutes nos forces.

Je le répète: nous nous sommes opposés au bill n° C-193 et nous nous opposons à cette motion de confiance. Nous n'avons pas changé d'avis. Nous avons alors raison et nous avons raison en ce moment, car nous sommes con-

vaincus que les mesures économiques et financières du gouvernement sont ruineuses pour le Canada et pour son avenir. En outre, le chômage en fait, est une menace pour les nouveaux adhérents aux effectifs de la main-d'œuvre. A notre avis, le programme de recyclage de la main-d'œuvre est forcément insuffisant, comme on l'a d'ailleurs déjà prouvé. Plus le problème du chômage deviendra aigu, moins le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sera capable de recycler les gens. Ces mesures économiques et financières menacent l'avenir de notre jeunesse. C'est pourquoi nous nous sommes opposés au bill il y a une semaine et nous voterons aujourd'hui, je l'espère, contre la motion.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, je veux tenter de me servir des expressions les plus simples et les plus familières pour essayer de bien faire comprendre aux journalistes, d'abord, et à toute la population en général notre point de vue au sujet de la présente motion.

Je ne voudrais pas retenir la Chambre trop longtemps en me permettant des digressions telles que celles que se sont permises quelques-uns de mes préopinants. En effet, depuis des heures, nous avons entendu des citations remontant à 40, 50, 100 ans et même plus, pour nous prouver que la manière de procéder n'était pas selon la pensée des Pères de la Confédération ou selon la simple tradition britannique, alors que les membres du gouvernement se sont évertués à démontrer le contraire.

Pour la gouverne des traditionalistes, il faudrait leur dire que beaucoup de choses ont changé depuis ces temps mémorables et que nos arrière-arrière-grands-parents auraient bien de la difficulté à s'y reconnaître dans la pratique, même si l'on reconnaissait les lois qu'ils ont édictées.

A travers tous ces discours à répétition qui, à la fin, nous tapent dangereusement sur les nerfs, qu'espère-t-on prouver à toute cette population qui requiert de l'action de la part de ses représentants? Veut-on démontrer que le gouvernement n'a pas le droit d'agir comme il vient de le faire? C'est là l'opinion de ces gens? Très bien, nous la respectons, même si nous ne comprenons pas toujours très bien leurs raisons personnelles. Je crois que pour mieux décrire leur état d'âme, il me faudrait un détecteur de vérité, afin d'avoir la certitude de ce qui s'est passé dans leur cerveau le soir du 19 février, ou de ce qu'ils mijotent encore aujourd'hui!

Que voulez-vous, monsieur l'Orateur. Nous avons bien, ici, l'interprétation simultanée, mais pas d'appareil détecteur. Espérons que cela viendra, un jour!